



PROJET D'APPUI A L'EDUCATION DE BASE (PAEB)

RENFORCEMENT DES CAPACITES EN CONTROLE INTERNE DLI

SERVICE AUDIT INTERNE_UFP

Août 2023

Auditeurs:

RAKOTONINDRINA Rojo (RAI)
RAKOTONIRINA Mihaja (AI)
ANDRIAMANANTENA Andritiana (AI)

Table des matières

POINTS DE CONTROLE ET	TRAVAUX A FAIRE POUR	LA VERIFICATION DES	MISSIONS ET FOR	MATIONS
•				

	_		
I.	DEL	IMITATION DES RESPONSABILITES DES PRINCIPAUX INTERVENANTS	2
II.	RAP	PEL SUR LA LISTE DES DEPENSES ELIGIBLES POUR LES ACTIVITES LIEES AU DLI/PAEB	6
III.	ETA	PES A SUIVRE	7
П	l.1	BUDGETISATION :	7
П	1.2	MISE EN ŒUVRE :	8
П	1.3	REPORTING	10
IV.	CON	MMENTAIRES SOULEVES PAR L'AUDIT INTERNE :	11
ľ	V .1	BUDGETISATION :	11
ľ	V .2	MISE EN ŒUVRE :	16
ľ	V .3	PASSATION DES MARCHES :	21

POINTS DE CONTROLE ET TRAVAUX A FAIRE POUR LA VERIFICATION DES MISSIONS ET FORMATIONS

I. DELIMITATION DES RESPONSABILITES DES PRINCIPAUX INTERVENANTS

- LA CELLULE DAAF / COACH REGIONAL :

- o Gestion fiduciaire DLI : Vérification financière et établissement de rapport
 - Recevoir les propositions de nomination des trois (03) régisseurs centraux et régionaux;
 - Préparer et envoyer le projet de nomination des régisseurs au Ministre ;
 - Consolider et envoyer le PTAB pour validation par le CCS;
 - Recevoir, vérifier et valider les demandes de fonds venant des bénéficiaires, y compris les budgets détaillés;
 - Assurer la mobilisation des fonds des comptes dédiés vers les comptes des bénéficiaires;
 - Assurer la formation des bénéficiaires au niveau régional sur les procédures d'exécution budgétaire afin de s'assurer de la bonne gestion de fonds;
 - Régulariser les financements extérieurs ;
 - Assurer le suivi de l'exécution financière du projet
 - Reverser les reliquats venant des bénéficiaires à l'Agent Comptable de Trésor et de la Dette Publique;
 - Établir le rapport de justification des dépenses éligibles en vue de la demande de remboursement à la banque mondiale (inscrits dans le MOP);
 - Établir les rapports d'exécution financière consolidés.
- Contrôle interne : Auto-contrôle

LES DREN/CISCOs :

- Opérationnel :
 - Proposer la liste des régisseurs
 - Élaborer et envoyer le PTAB à la DAAF
 - Élaborer et envoyer le budget détaillé à la Direction responsable de la validation technique;
 - Établir à chaque bimestre, la demande de fonds pour l'approvisionnement de son compte à la banque primaire auprès du régisseur principal appuyée par les pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP);
 - Envoyer la demande de fonds pour validation au niveau de la DAAF;
 - Élaborer les TDR, la liste des participants, le budget détaillé avant mise en œuvre des activités;
 - Effectuer la passation de marchés pour les achats de biens et services ;
 - Établir le journal de caisse et de banque, le rapport financier, et l'état récapitulatif de régularisation ;
 - Assurer la disponibilité, l'exhaustivité, l'authenticité de toutes les pièces justificatives relatives à l'exécution des dépenses;
 - Reverser les reliquats de fonds au régisseur principal ;
 - Envoyer les scans/photocopies des Pièces justificatives à la DAAF pour vérification et validation;
 - Assurer les suivis de l'exécution financière du projet au niveau régional;
 - Établir les rapports d'exécution financière de leurs activités.
- Contrôle interne : auto-contrôle

Au niveau central : Chef de projet (DAAF), 01 régisseur principal, 02 régisseurs suppléants, des équipes techniques

Chef de projet :

- Opérationnel :
 - Assurer la coordination générale de la cellule ;
 - Valider les requêtes des fonds établies par les bénéficiaires ;
 - Ordonner le régisseur principal à débloquer les fonds validés.
- Contrôle interne : Contrôler sous sa responsabilité, la régularité des pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP), produites par le régisseur principal.

Régisseur principal / deux régisseurs suppléants :

- Opérationnel :
 - Manier les fonds versés par le bailleur dans le compte dédié du projet PAEB sous la gestion financière de la cellule de la DAAF au sein du MEN et de l'ETP ouvert au niveau de la BCM;
 - Approvisionner le compte secondaire au niveau central ouvert dans une banque primaire;
 - Transférer les fonds vers les comptes des régisseurs auxiliaires des bénéficiaires ;
 - Transférer les fonds vers les comptes des FEFFI (spécifique pour la composante construction scolaire);
 - Contrôler sous sa responsabilité la régularité des pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP) produites par les régisseurs auxiliaires;
 - Établir l'état récapitulatif des dépenses sur le rapport d'exécution des activités ;
 - Régulariser budgétairement les dépenses effectuées par le projet PAEB sous sa responsabilité financière;
 - Reverser les reliquats venant des bénéficiaires à l'Agent comptable de Trésor et de la dette Publique (à la fin du projet).
- Contrôle interne : Contrôler sous sa responsabilité, la régularité des pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP), produites par les régisseurs auxiliaires

Responsable de projet DIRECTIONS CENTRALES :

- Opérationnel :
 - Assurer la coordination générale de la cellule au niveau de leur direction respective;
 - Élaborer le PTAB avec les équipes techniques et / ou les régisseurs ;
 - Valider les demandes des fonds établies par les équipes techniques ;
 - Ordonner le régisseur auxiliaire à débloquer les fonds validés ;
 - Rédiger les rapports techniques de l'atteinte des indicateurs ;
 - Assurer la disponibilité des données / pièces pour les vérificateurs indépendants.

Pour INFP et DPE :

- Opérationnel :
 - Pré-validation DREN/CISCO: Nomination régisseurs, PTAB, demande de fonds et rapport de réalisation régional;
 - Suivi et appui technique de la mise en œuvre des activités.
- Contrôle interne : Contrôler sous sa responsabilité, la régularité des pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP), produites par les régisseurs auxiliaires.

Au niveau régional : Responsable de projet, des régisseurs auxiliaires, équipes techniques

Responsable de projet (BENEFICIAIRES : DREN / CISCO) :

- Opérationnel :
 - Assurer la coordination générale de la cellule au niveau de leur direction respective;
 - Élaborer le PTAB avec les équipes techniques et / ou les régisseurs ;
 - Valider les demandes des fonds établies par les équipes techniques ;
 - Ordonner le régisseur auxiliaire à débloquer les fonds validés ;
 - Rédiger les rapports techniques et financiers ;
 - Assurer la disponibilité des données / pièces pour les vérificateurs indépendants.
- Contrôle interne : Contrôler sous sa responsabilité, la régularité des pièces comptables (pièces justificatives exigées par le MOP), produites par les régisseurs auxiliaires.

Régisseurs Auxiliaires :

- Opérationnel :
 - Établir la demande de fonds pour approvisionnement de son compte banque primaire auprès du régisseur principal, appuyée des pièces comptables (Pièces justificatives exigées par le MOP)
 - Établir le rapport financier et l'Etat récapitulatif de régularisation ;
 - Assurer l'acheminement des pièces justificatives des dépenses vers le régisseur principal;
 - Reverser les reliquats de fonds au régisseur principal (compte bénéficiaire).
- Auto-contrôle : Assurer la disponibilité, l'exhaustivité et l'authenticité de toutes les pièces justificatives relatives à l'exécution des dépenses.

DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE (DDP) :

- Autoriser l'ouverture des comptes dédiés auprès de la banque centrale ;
- Autoriser et valider la demande de décaissement (BCM vers banque primaire);
- Vérifier les pièces comptables ;
- Analyser les dettes publiques.
- **DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE (DCP) :** vérifier des règlementations en vigueur et veiller à la protection de fonds public.

VERIFICATEUR INDEPENDANT :

- Évaluer l'atteinte des résultats (technique et financier) => rapport ;
- Valider les indicateurs DLI.

- EQUIPE GESTION FINANCIERE BM:

- Valider les divers manuels de procédures (MOP, Manuel de gestion financière, ...);
- Vérifier et valider les requêtes de financement envoyées par les bénéficiaires ;
- Assurer le déblocage de fonds en fonction des résultats validés et sur la base du coût unitaire préalablement défini;
- O Notifier l'UFP sur déblocage de fonds dans le compte dédié DLI.

PLATEFORME DE SUIVI-EVALUATION DU PAEB :

- o Appuyer techniquement la cellule de Projet (mise à jour du MOP) ;
- Assurer le suivi de l'avancement des activités via les missions de supervision;
- Assurer le suivi des recommandations de la Banque Mondiale ;
- Mettre à jour le cadre de résultats relatifs aux DLI;
- Analyser les informations indiquées dans les rapports techniques des activités (difficultés rencontrées, mesures prises et recommandations);
- Capitaliser les bonnes pratiques ;
- o Élaborer les rapports semestriels contenant les activités rattachées aux ILD.

- UCA: Contrôle à posteriori des activités du PAEB (proposition et suivie des recommandations)
- **UFP**: Appui technique, contrôle à postériori
- CCS :
 - Valider le PTBA consolidé;
 - Coordonner et faire le suivi des activités PAEB.
- Audit externe : Contrôle à postériori des activités du PAEB (certification des comptes)
- **Inspection Générale de l'Etat (IGE) :** Inspection basé sur des plaintes et/ou des dépenses inéligibles des activités du PAEB
- Contrôleur Financier:
 - O Contrôler le respect des procédures selon les textes en vigueur ;
 - Valider l'engagement et le dégagement des crédits alloués.
- TME (TRESOR) :
 - Cosignataire avec la cellule DAAF sur l'appel des fonds ;
 - o Assurer la liquidation et le mandatement des fonds régularisés.

⇒ N.B : Contrôle à posteriori :

- Assure l'analyse et le contrôle des rapports reçus par rapport au principe de la bonne gouvernance en gestion financière.
- Réalise des missions sur terrain en cas de constatations jugées comme non conformes aux principes de gestion des fonds et surtout au manuel d'opération ou MOP DLI.

Différence entre Contrôle interne et Audit interne :

Contrôle interne et/ou contrôle à priori : Mécanismes mis en œuvre de manière exhaustive et continue par les parties prenantes au sein de toutes les activités, suivis et coordonnés au quotidien par un contrôleur interne, pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'organisation. *Référentiel COSO COCO*.

Audit interne et/ou contrôle à postériori : Activité mise en œuvre par des professionnels indépendants et de manière ponctuelle (par sondage) dont le but est de fournir une assurance et des conseils sur les processus de l'organisation. *Référentiel IIA*.

DOCUMENTS DE CADRAGE:

- KILOMETRAGE_MAJ 11 juillet 2023;
- MOP DLI MAJ JUIN 2022;
- GUIDE DLI.;
- NOTE CIRCULAIRE RAPPEL REALISATION PAEB DLI;
- PTF NOTE HARMONISATION;
- ARRETE CREATION CELLULE_04 décembre 2019

II. RAPPEL SUR LA LISTE DES DEPENSES ELIGIBLES POUR LES ACTIVITES LIEES AU DLI/PAEB

Pour tous types d'activité, il faut se référer à la liste des dépenses éligibles et des justifications y afférentes relatées dans le tableau ci-dessous :

Types Activités	Dépenses éligibles	Justification
Ateliers, missions et	1. Indemnité des participants (per noctem	1. TDR signé par le chef de projet (pour
formation	per diem),	chaque activité ou sous activité)
	2. Location de salles équipées de : vidéo	2. Fiche de présence arrêtée
	projecteur, sonorisation, connexior	3. Liste des participants validée
	internet et autres	4. Ordres de missions visés par l'autorité
	3. Pause-café	locale
	4. Frais de déplacement,	5. Appel d'offre ou demande de lettre de
	5. Impressions/ démultiplication des	cotation.
	documents,	6. PV d'évaluation des offres ou facture
	6. Achat des fournitures et fongibles,	Proforma
	services.	7. Bon de commande
	7. Carburants pour voiture administrative	8. Factures de location de salles et des
	8. Achat crédit téléphonique et internet	différentes prestations
		9. Etats de paiement des participants
		(hébergement, indemnité et frais de
		déplacement),
		10. Facture des différents achats et services
		(Impressions/ démultiplication des
		documents, fournitures, carburants)
		11. Produits livrables définis dans les TDR
		12. Rapports de mission ou Rapport d'atelier
		ou Rapport d'évaluation de formation
		(financier et technique)
Acquisitions des	9. Achats des matériels et outils	13. TDR signés par le chef de projet (avec
matériels et outils	informatiques,	spécification technique)
informatiques	' '	14. Appel d'offre ou facture proforma de
		comparaison de prix.
		15. PV d'évaluation des offres ou facture
		proforma
		16. Bon de commande
		17. Factures
		18. Bon de livraison,
		19. PV de réception
		20. Photocopie certifiée à l'original du carte
		NIF.

Types Activités	Dépenses éligibles	Justification
Recrutement des consultants	10. Prestation des consultants,11. Frais alloués aux publications des Avis d'appel d'offre	 21. TDR signés par le chef de projet (avec spécification technique) 22. PV d'évaluation des offres 23. Contrat de prestation 24. Livrables validés des consultants, 25. Factures de prestation des consultants, 26. Facture des frais alloués aux publications des Avis d'appel d'offre

III. ETAPES A SUIVRE

III.1 BUDGETISATION:

Etapes à suivre et contrôle sur les différentes phases de mises en œuvre :

	TACHES	INTERVENANTS	DOCUMENTS (output)	DELAI
1- Au	Elaboration TDR et budget détaillé à partir du PTAB, délai de route et frais de déplacement à jour, kilométrage à jours, Grille d'harmonisation.	Equipes techniques bénéficiaires.	Draft budget.	
2-	Vérification et validation du budget. Contrôle interne. (Exhaustif et vérification des superposition des activités)	Responsable de projet bénéficiaire.	Draft budget vérifié.	A déterminer
	 Vérification Technique: L'inscription de l'activité dans le PTAB et de la ligne budgétaire; Vérification des TDRs: liste nominative des participants, agenda, Vérification arithmétique par rapport aux documents de référence; Le calendrier de mise en œuvre (repérer les jours fériés et les week-end) 	Coach technique / activité. (Au niveau des directions centrales).	Draft budget vérifié + observation du Coach technique.	Deux semaines après réception des documents.
su	Fiduciaire: Vérifier le calcul arithmétique par rapport aux documents de référence (respect des délais de route, des distances, des taux appliqués sur les frais de déplacement et indemnités); Intrôle interne. (Exhaustif et vérification des perpositions des activités par rapport aux anifications établies par la DREN et les CISCOs).	Cellule DAAF	Draft budget vérifié + observation du Coach DAAF.	Deux semaines après réception des documents.

	TACHES	INTERVENANTS	DOCUMENTS (output)	DELAI
4-	Prise en compte des observations du Coach technique et coach DAAF. Contrôle interne. (Exhaustif)	Responsable de projet et régisseur auxiliaire.	Draft budget Corrigé.	3 jours
5-	Validation du Draft budget corrigé. Contrôle interne. (Exhaustif)	Coach technique Direction centrale / Coach DAAF	Budget validé.	2 jours
6-	Renvoi des budgets validés auprès des DRENs.	Cellule DAAF.	Budget validé.	A déterminer

N.B:

- Se référer à la Grille d'harmonisation pour les indemnités.
- Il est recommandé de toujours matérialiser et retracer tous les échanges effectués pour les différentes étapes ci-dessus.
- Seuls les documents validés seront acceptables pour tous types de contrôle.

III.2 MISE EN ŒUVRE:

Types de contrôle :

- Contrôles exhaustifs : Billeteurs/Régisseurs Auxiliaires/Régisseurs Principaux.
- Contrôles ponctuels : Coach DAAF/Coach technique/UCA/AI/AE.

Taches à faire :

Vérification de :

- La cohérence entre le budget validé et l'état de paiement ;
- La cohérence entre les fiches de présence, l'état de paiement et la note de présentation (signatures, indemnités perçues) ;
- L'utilisation des véhicules administratifs (OS, immatriculation véhicule apposée sur l'OM et les tickets de carburant) ;
- La superposition des activités entre les CISCO et les DREN;
- L'effectivité de la mission ;
- Cohérence entre le rapport financier et les PJ présentées ;
- L'exhaustivité des pièces justificatives (OM, tickets de carburant/note de frais/tickets taxibrousse, OS, FP, EP, rapport technique, fiche de décharge des fournitures, ...).

Faire attention à :

- La réalisation des activités durant les jours fériés et les weekends (dimanche);
- La cohérence des dates apposées ;
- La véracité des documents fournis ;
- L'exhaustivité et la conformité des informations fournies ;
- La production de plusieurs exemplaires originaux pour justifier une dépense n'est pas acceptable => source de fraude;
- La non-compensation des reliquats entre deux ou plusieurs activités différentes.

POINT DE CONTROLE SUR LA PASSATION DES MARCHES

Seuil à respecter pour l'achat des biens, système informatique et service non consultant :

AOI	AON	DC
≥500 000 USD	<500 000 USD	≤100 000 USD

Demande de cotation :

Vérification de :

- L'inscription dans le PTA et le PE;
- L'exhaustivité des pièces justificatives :
 - Demande de cotation ouverte (affichage 7jours / 14jours / 21jours);
 - Fiche d'enregistrement des offres reçus ;
 - Fiche de dépouillement ;
 - Photocopie de la carte fiscale et carte Statistique ;
 - Facture pro-forma répondant aux spécifications techniques bien détaillée et renseignée ;
 - Vérification arithmétique des factures pro-forma ;
 - PV comparaison de prix signé par le membre du CAO validé par le responsable de projet ;
 - P.J en bonne et due forme : apposition de la mention bonne à payer ;
 - PV de réception validé au moins deux personnes parmi : le responsable du projet et/ou le dépositaire comptable, le fournisseur.
- Cohérence des dates des justificatifs fournis ;
- Cohérence entre bon de commande, PV de réception et bon de livraison (quantité et qualité livrée) ;
- Cohérence entre bon de commande et facture (montant).

OUTILS DE GESTION

Rappel des outils de gestion requise :

- Programme d'emploi ;
- Demande de fonds ;
- Lettre d'engagement ;
- Journal de banque ;
- Journal de caisse ;
- Etat de rapprochement bancaire ;
- Etat des ressources et emplois.

Vérification de :

- o L'existence des outils de gestion ;
- La tenue des outils :
 - Respect du format prévu dans le MOP ;
 - La cohérence des informations fournies ;
 - Matrice de responsabilité : établissement et validation.
- Corroboration des informations fournies: Budget/demande de fonds/journal de banque et caisse / état des ressources et emplois;
- Périodicité de l'élaboration des outils et envoi des PJ au niveau central.

III.3 REPORTING

Types de contrôle :

- Contrôles exhaustifs : Coach DAAF/Coach technique.
- Contrôles ponctuels : UCA/AI/AE.

Taches à faire :

Fiduciaire:

Vérification de :

- o La cohérence entre le rapport financier et les PJ présentées ;
- L'exhaustivité des pièces justificatives (OM, facture carburant/note de frais/billet taxi-brousse,
 OS, FP, EP, rapport technique, fiche de décharge des fournitures, ...);
- o Respect des délais de remise des pièces justificatives.

Technique:

Vérification de :

- o La disponibilité du rapport technique ;
- o La cohérence entre les TDRs et le rapport de formation ;
- o Exhaustivité des données fournies.
- N.B: Matérialiser les contrôles tant fiduciaires que techniques.

IV. COMMENTAIRES SOULEVES PAR L'AUDIT INTERNE :

IV.1 BUDGETISATION:

Non-respect des montants alloués par rapport au PTA

DREN MELAKY

		Montant				
Libellés	Suivant PTA	Suivant PTA Suivant réalisation Ecart				
FDE MATHS	58 497 571	109 341 489	-50 843 918			
FDE Français	106 591 661	81 505 642	25 086 020			
FDF MATHS	23 944 000	28 055 500	-4 111 500			
FDF Français	35 201 780	38 770 280	-3 568 500			
TOTAL	224 235 013	257 672 911				

DREN ANOSY

DILIV ANOST		Montant				
		WiOntant				
Libellés	Suivant PTA	Suivant réalisation	Ecart			
FDE MATH	105 218 300,00	73 974 846,00	31 243 454,00			
FDF Math	28 669 742,86	28 956 250,00	-286 507,14			
FDE Français	33 380 300,00	94 351 178,00	-60 970 878,00			
FDF Français	30 618 885,71	25 427 000,00	5 191 885,71			
	•		1			

TOTAL 197 887 229 222 709 274

Fractionnement budgétaire

DREN	ACTIVITE	DATES DE MISE EN ŒUVRE	FONCTION	DATES DE LA MISSION	Nombre de jours de mission
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Formateur référent, INFP	11 au 15/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Formateur référent, INFP	06 au 09/12/2022	04 jours
SAVA	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	16 au 20/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Logisticien	06 au 10/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	11 au 14/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	16 au 20/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	06 au 09/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Logisticien	11 au 14/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Logisticien	16 au 20/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	11 au 14/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	06 au 09/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	17 au 20/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Billeteur	06 au 10/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	12 au 15/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Billeteur	11 au 14/12/2022	04 jours
SAVA	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	06 au 09/12/2022	04 jours

DREN	ACTIVITE	DATES DE MISE EN ŒUVRE	FONCTION	DATES DE LA MISSION	Nombre de jours de mission
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	17 au 20/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Beanana Andapa	du 06 au 20/12/2022	Billeteur	16 au 20/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	11 au 14/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	06 au 10/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	16 au 20/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	11 au 14/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Logisticien	06 au 09/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Sambava Centre	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	12 au 15/12/2022	04 jours
	FDE Français à l'EPP Andranomasibe I Vohémar	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	06 au 10/12/2022	05 jours
	FDE Français à l'EPP Ankoalabe Antalaha	Du 06 au 20/12/2022	Billeteur	16 au 20/12/2022	05 jours

Non matérialisation des validations effectuées par la DAAF et l'INFP (titulaire de l'activité) sur les documents présentés

DREN	DOCUMENTS		OBSERVATIONS
	•	Programme d'Emploi,	Visa de validation par la DAAF non apposé
	•	Demande de Fonds,	Visa de validation par la DAAF non apposé
	•	Budgets de toutes les activités réalisées,	Visa de validation par la DAAF non apposé
	•	Plan d'Opérationnalisation du Dispositif de	Visas de validation par la DAAF, l'INFP non apposés
DDEN		Formation des Enseignants sur la Mallette	
DREN		pédagogique "Enseigner le français "(POA),	
SAVA /	•	Rapport de mini-regroupement sur FADEP à	Rapport non signé par l'émetteur et non visé par le supérieur hiérarchique, l'INFP, la
ANOSY		Antalaha du 04/11/2022	DAAF
	•	Plan d'Opérationnalisation du Dispositif de	Visas de validation par la DAAF, l'INFP non apposés
		Formation des Enseignants sur la Mallette	
		pédagogique "Enseigner le mathématique	
		"(POA),	
	•	Rapport consolidé sur le déroulement de la	Non signé par le Chef de Projet, Visas de validation par la DAAF, l'INFP non apposés
		formation à distance des enseignants du	
		primaire (FADEP),	
	•	Rapport technique sur la formation en Mallette	Non signé par le chef de Projet, Visas de validation par la DAAF, l'INFP non apposés
		enseigner le mathématiques T3, T4, T5	
	•	Rapport consolidé sur la mise en œuvre de la	Non signé par le chef de Projet, Visas de validation par la DAAF, l'INFP non apposés
		malette pédagogique enseigner le français	

Application des délais de route non conformes au barème établi par le MEN

Libellés	Attribution	Lieu de départ	Date d'intervention	Durée de la mission	Délai de route AR prévu dans le barème MEN	Délai de route AR payé au missionnaire	Nombre de jour en dépassement	Montant indue
FDE Maths à Mananmbaro	Coach Tàna		24/11/22 au 06/12/22	13	6	8	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Chauffeur	Tàna	24/11/22 au 06/12/22	13	6	8	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Référents technique	Tàna	24/11/22 au 06/12/22	13	6	8	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Référents technique	Tàna	24/11/22 au 06/12/22	13	6	8	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Formateur arithmétique	Betroka	21/11/22 au 29/11/22	9	4	6	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Formateur arithmétique	Betroka	21/11/22 au 29/11/22	9	4	6	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Formateur Géometrie	Lycéee Tsiebo Calvin	25/11 au 03/12	9	4	6	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Formateur Géometrie	Lycéee Tsiebo Calvin	25/11 au 03/12	9	4	6	2	152 000
FDE Maths à Mananmbaro	Formateur Mesure	Lycéee Tsiebo Calvin	28/11 au 06/12	9	4	6	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	Coach technique	Tàna	24/11 au 06/12	13	6	8	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	·			13	6	8	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	Chauffeur	Tàna	24/11 au 06/12					152 000
FDE FRS à Manambaro	Coach technique	Tàna	24/11 au 06/12	13	6	8	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	Chauffeur	Tàna	24/11 au 06/12 21/11 au 01/12	13 11	6	8	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	formateur Mod 1-2	Betroka	21/11 au 01/12	11	4	6	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	formateur Mod 1-2	Betroka	21/11 au 01/12	11	4	6	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	formateur Mod 1-2	Betroka		11	4	6	2	152 000
FDE FRS à Manambaro	Formateur Mod 3-4	Betroka	26/11 au 06/12	11	4	6	2	152 000
FDE MATH à Amboasary	Formateur Mod 3-4	Betroka	26/11 au 06/12 07/12/22 au		4	6	2	152 000
FDE MATH à Amboasary	Référents technique	Tàna	19/12/22 07/12/22 au	13	4	6	2	152 000
FDE MATH à Amboasary	Référents technique	Tàna	19/12/22	13	7	0	2	152 000
•	Formateur module Mesure	Betroka/CISCO Betroka/Lycée Tsiebo	10/12 au 18/12	9	4	6	2	
FDE MATH à Amboasary	Formateur module Mesure	calvin Betroka/Lycée Tsiebo	10/12 au 18/12	9	4	6	2	152 000
FDE FRS à Amboasary	Formateur Mod 3-4	calvin Betroka/Lycée Tsiebo	09/12 au 18/12	10	4	5	1	76 000
FDE FRS à Amboasary	Formateur Mod 3-4	calvin	09/12 au 18/12	10	4	5	1	76 000
FDE FRS à Amboasary	Coach technique	Tàna	24/11 au 06/12	13	6	8	2	152 000
FDE FRS à Amboasary	Chauffeur	Tàna	24/11 au 06/12	13	6	8	2	152 000
FDE FRS à Amboasary	Coach technique	Tàna	02/12 au 14/12	13	6	8	2	152 000
FDE FRS Betroka	PFO	ftu	30/11 au 10/12	11	4	6	2	152 000
FDE MATH Betroka	Superviseur régional	ftu	21/11 au 01/12	11	4	6	2	152 000
FDE MATH Betroka	Billeteurs	ftu	27/11 au 06/12	10	4	5	1	76 000
FDE MATH Betroka	Billeteurs	ftu	21/11 au 01/12	11	4	6	2	152 000
FDF MATH Amboasary Sud	Coach technique	Tàna	11/11 au 22/11	12	6	7	1	76 000
FDF MATH Amboasary Sud	Référents technique	Tàna	12/11/22 au 24/11/22	13	6	8	2	152 000
FDF MATH Amboasary Sud	Référents technique	Tàna	12/11/22 au 24/11/22	13	6	8	2	152 000
FDF FRS Amboasary Sud	Coach technique	Tàna	11/11 au 23/11	13	6	8	2	152 000
FDF FRS Amboasary Sud	Coach technique	Tàna	11/11 au 23/11	13	6	8	2	152 000
FDF FRS Amboasary Sud	Référents technique	Tàna	11/11 au 23/11	13	6	8	2	152 000

Libellés	Attribution	Lieu de départ	Date d'intervention	Durée de la mission	Délai de route AR prévu dans le barème MEN	Délai de route AR payé au missionnaire	Nombre de jour en dépassement	Montant indue
FDF FRS Amboasary Sud	Référents technique	Tàna	11/11 au 23/11	13	6	8	2	152 000
FDF FRS Amboasary Sud	Référents technique	Tàna	11/11 au 23/11	13	6	8	2	152 000
	Chef CRINFP	CRINFP Sambava	21 au 27/11	7	1	2	1	36 000
FDF Maths module	Chauffeur	CRINFP Sambava	21 au 27/11	7	1	2	1	36 000
arithmétique à Ampanefena Vohémar	Logisticien	DREN SAVA	21 au 27/11	7	1	2	1	36 000
	Agent payeur	DREN SAVA	21 au 27/11	7	1	2	1	36 000
	chauffeur	DREN SAVA	21 au 27/11	7	1	2	1	36 000
	Superviseur régional	CRINFP Antalaha	16 au 22/12	7	1	2	1	36 000
Atelier de formation des	Chauffeur	CRINFP Antalaha	16 au 22/12	7	1	2	1	36 000
Enseignants sur la malette Mathématiques à l'EPP Sambava Centre	Formateur régional	CRINFP Antalaha	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
Sumbuvu Centre	Formateur régional	CRINFP Antalaha	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CISCO Antalaha	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CISCO Antalaha	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
	Formateur régional	DREN SAVA	16 au 21/12	6	1	2	1	36 000
Formation des enseignants sur la malette français du 06	Formateur régional	CISCO Sambava	16 au 21/12	6	1	2	1	36 000
au 20/12/2022 à l'EPP Beanana Andapa	logisticien	DREN SAVA	05 au 10/12	6	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CISCO Sambava	05 au 11/12	6	1	2	1	36 000
	DREN SAVA	DREN SAVA	05 au 11/12	7	1	2	1	36 000
Formation des enseignants sur la malettre français du 06 au 20/12/2022 à l'EPP	chauffeur	DREN SAVA	05 au 11/12	7	1	2	1	36 000
Ankoalabe Antalaha	logisticien	DREN SAVA	05 au 10/12	6	1	2	1	36 000
	billeteur	DREN SAVA	05 au 10/12	6	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CISCO Sambava	18 au 22/12	5	1	2	1	36 000
Formation des enseignants sur la mathématique du 12	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
au 21/12/2022 à l'EPP Andranomasibe 1 Vohémar	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 15/12	5	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CRINFP Sambava	05 au 11/12/22	7	1	2	1	36 000
Formation des enseignants sur le français du 06 au	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 17/12/22	7	1	2	1	36 000
20/12/2022 à l'EPP Andranomasibe 1 Vohémar	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 17/12/22	7	1	2	1	36 000
	Formateur régional	CRINFP Sambava	11 au 17/12/22	7	1	2	1	36 000
							TOTAL	6 596 000

Noms des participants non précisés dans le budget

DREN	ACTIVITE	FONCTION ET LIEU DE SERVICE
		Formateurs centraux FR 1, INFP
DD541.641.44	Formation des enseignants sur la malette mathématiques à l'EPP Sambava Centre du	Formateurs centraux FR 2, INFP
DREN SAVA		Formateurs centraux FR 3, INFP
	12 au 21/12/2022	Formateurs centraux FR 4, INFP
		Formateurs centraux FR 5, INFP
		Formateurs centraux FR 6, INFP

Affectation d'une personne n'ayant pas le profil requis pour l'attribution confiée

Libellés	Lieu de départ	Date d'intervention	Poste actuel	Attribution
FDE MATH à	DREN	27/11au 01/12	Collaborateur	Formateur Géometrie
FDE FRS à Manambaro	Amboasary	23/11 au 29/11	REPE	formateur Mod 1-2
FDE FRS à Manambaro	Betroka	21/11 au 01/12	COSPED	formateur Mod 1-2
FDE FRS à Manambaro	ftu	03/12 au 09/12	Chef DIEP	Formateur Mod-5
FDE FRS à Manambaro	ftu	03/12 au 09/12	CONSPED	Formateur Mod-5
FDE FRS à Manambaro	ftu	03/12 au 09/12	Représentant e National de	Formateur Mod-5
FDE FRS à Manambaro	Amboasary	03/12 au 09/12	Chef DIEP	Formateur Mod-5
FDE FRS à Manambaro	ftu	28/11 au 04/12	Responsable	Formateur Mod 3-4
FDE FRS à Manambaro	Amboasary	28/11 au 04/12	BLEMC	Formateur Mod 3-4
FDE MATH à Amboasary	ftu	05/12 au 09/12	Chef de	Formateur module arithmétique
FDE MATH à Amboasary	ftu	05/12 au 09/12	Chef SSOR	Formateur module arithmétique
FDE MATH à Amboasary	ftu	05/12 au 09/12	Chef de	Formateur module arithmétique
FDE MATH à Amboasary	ftu	05/12 au 09/12	RSE	Formateur module arithmétique
FDE MATH à Amboasary	ftu/CISCO	08/12 au 12/12	CONSPED	Formateur module Géometrie
FDE MATH à Amboasary	ftu/CISCO	08/12 au 12/12	CONSPED	Formateur module Géometrie
FDE MATH à Amboasary	Betroka/CISCO	10/12 au 18/12	CONSPED	Formateur module Mesure
FDE FRS à Amboasary	Ftu/DREN	05/12 au 11/12	Chef Div	Formateur mod 1-2
FDE FRS à Amboasary	Ftu/DREN	09/12 au 15/12	Chef SGES	Formateur Mod 3-4
FDE FRS à Amboasary	Ftu/DREN	10/12 au 16/12	Chef de	Formateur Mod 3-4
FDE FRS à Amboasary	Betroka/Lycée	09/12 au 18/12	COSPED	Formateur Mod 3-4
FDE FRS à Amboasary	ftu/DREN	15/12 au 21/12	CROEMC	Formateur Mod 5
FDE FRS à Amboasary	ftu/DREN	15/12 au 21/12	Collab REP	Formateur Mod 5

Atelier de formation non efficace, marqué par :

- Mise en œuvre des formations durant les journées scolaires ;
- Formation non-stop durant 10 à 15 jours, cas de :
 - Formation des enseignants sur la mallette mathématiques à Mananmbaro du 24/11 au 03/12;
 - Formation des enseignants sur la mallette français à Manambaro du 24/11 au 08/12;
 - Formation des enseignants sur la mallette mathématique à Amboasary du 06/12 au 15/12;
 - Formation des enseignants sur la mallette français à Amboasary du 06/12 au 20/12;
 - Formation des enseignants sur la mallette français à Betroka du 24/11 au 08/12 ;
 - Formation des enseignants sur la mallette mathématiques à Betroka du 24/11 au 03/12.

IV.2 MISE EN ŒUVRE:

Superposition des missions réalisées par certains missionnaires dans 02 endroits différents (Budgétisation et mise en œuvre)

		Date	Montant de la	Montant à	
Activités	Poste	d'intervention	mission	rembourser	Observations AI
	Coach				Remboursement de 05
FDE FRS Manambaro	technique	24/11 au 06/12	1 008 000		jours (02/12 au 06/12)
					et du frais de
FDE FDC Ambassan	Coach	02/12 14/12	000 000	FC0 000	déplacement AR
FDE FRS Amboasary	technique Supervise	02/12 au 14/12	988 000	560 000	Amboasary_Tàna
FDE FRS Betroka	ur régional	03/12 au 11/12	1 042 600		Remboursement de
FDE FRS Betroka	Chauffeur	03/12 au 11/12 03/12 au 11/12	484 000		l'intégralité de la
TDE INS BELIONA	Supervise	03/12 au 11/12	464 000		mission éffectué à
FDE MATHS Amboasary	ur régional	05/12 au 11/12	482 500		Betroka pour le DREN et
FDE MATHS Amboasary	Chauffeur	05/12 au 11/12	372 000	1 526 600	le chauffeur
,	Référents	,			Rembourssement d'une
FDF MATH Amboasary Sud	technique	12/11 au 24/11	1 008 000		journnée de
	Référents				superposition soit le
FDE MATH Manambaro	technique	24/11 au 06/12	988 000	56 000	24/11/22
	Chef				Remboursement des
	CISCO				indemnités payées les
FDE FRS EPP Beanana Andapa	Andapa	06/12 au 20/12	154 0000	110 000	dimanches 11/12 et
	Chef			220 000	18/12 et des indemnités
	CISCO				de 09jours
FDE MATHS EPP Beanana Andapa	Andapa	12/12 au 21/22	100 000		
	Chef				
EDE EDE EDD Antrodoko Antoloko	CISCO	06 20/12/22	150,000		Remboursement des
FDE FRS EPP Ankoalabe Antalaha	Antalaha Chef	06 au 20/12/22	150 000	90 000	indemnités payées pour
	CISCO				09 jours (superposition)
FDE MATHS EPP Ankoalabe Antalaha	Antalaha	12/12 au 21/22	104 000		
FDE FRS EPP Andranomasibe I		12/12 au 21/22	104 000		Remboursement des
Vohémar	Chef CISCO Vohémar	06 au 20/12/22	94 000		indemnités payées pour
FDE MATHS EPP Andranomasibe I	Chef CISCO	00 00 20/12/22	5-7 000	34 000	03 jours (superposition),
Vohémar	Vohémar	12/12 au 21/22	104 000		déplacements inclus

Déplacement aller-retour dans une même localité et pendant une période assez longue par le même missionnaire

Libellés	Lieu de départ	Lieu d'arrivé	Date d'intervention	Poste actuel	Attribution	Nombre total du jour de mission
FDE FRS à	-	Manambaro		Coach		
Manambar	Tàna		24/11 au 06/12	technique	Coach technique	
FDE FRS à		Amboasary		Coach		39 jours du 11/11/22 au 19/12/22
Amboasary	Tàna		07/12 au 19/12	technique	Coach technique	39 Jours du 11/11/22 au 19/12/22
FDF FRS		Amboasary		Coach		
Amboasary	Tàna		11/11 au 23/11	technique	Coach technique	
FDE MATH	Tàna	Manambaro	24/11 au 06/12	Formateur	Référents technique	
FDE MATH		Amboasary				
à	Tàna		07/12 au 19/12	Formateur	Référents technique	38 jours du 12/11/22 au 19/12/22
FDF MATH		Amboasary				
Amboasary	Tàna		12/11 au 24/12	Formateur	Référents technique	
FDE FRS à		Manambaro				
Manambar	Tàna		24/11 au 06/12	Formateur	Coach technique	
FDE FRS à		Amboasary				24 iours du 11/11/22 ou 14/12/22
Amboasary	Tàna		02/12 au 14/12	Formateur	Coach technique	34 jours du 11/11/22 au 14/12/22
FDF FRS		Amboasary				
Amboasary	Tàna		11/11 au 23/11	Formateur	Coach technique	
FDE FRS à		Manambaro				
Manambar	Tàna		24/11 au 06/12	Chauffeur	Chauffeur	26 jours du 24/11 au 19/12
FDE FRS à		Amboasary				20 Jours du 24/11 au 19/12
Amboasary	Tàna		07/12 au 19/12	Chauffeur	Chauffeur	
FDE MATH		Amboasary				
à	ftu		05/12 11/12	DDEN	Companies ou afais as	
Amboasary FDF FRS	πι	Amboasary	05/12 au 11/12	DREN	Superviseur régional	-
Amboasary	ftu	Airibuasaiy	14/11 au 20/11	DREN	Superviseur régional	20: 1.44/4. 46/5
FDE FRS	itu	Betroka	14/11 du 20/11	DIVEIN	Superviseur regional	28 jours du 14/11 au 11/12
Betroka	ftu	20ti ona	03/12 au 11/12	DREN	Superviseur régional	
		Betroka	/		22,23,7,300,7,00,0,101	1
FDE MATH						
Betroka	ftu		21/11 au 01/12	DREN	Superviseur régional	

Omission/erreur dans le budget et paiement en trop des missionnaires

ENTITE	ACTIVITE	MONTANT BUDGET	MONTANT PAYE	DEPASSEMENT BUDGETAIRE	OBSERVATIONS
DREN	Atelier de formation des Enseignants sur la malette	910 000	1 110 000	200 000	Erreur dans la budgetisation: manque 01 (un) jour, pourtant aucune requête complémentaire n'a été établie
SAVA	Mathématiques à l'EPP Sambava Centre	910 000	1 110 000	200 000	Erreur dans la budgetisation: manque 01 (un) jour, pourtant aucune requête complémentaire n'a été établie

Non établissement des Ordres de Sortie (OS)

ACTIVITE	LIEU DE DEPART	DESTINATION
Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Antalaha du 04/11/2022	CRNFP Antalaha	Ampahana
Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Sambava du 04/11/22	CRINFP Sambava	Amboangibe
Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Sambava du 04/11/22	DREN SAVA	Tanambaon'I Daoud
Formation des enseignants sur la malette Mathématiques du 12 au 21/12/22 à l'EPP Sambava Centre	CRINFP Antalaha	EPP Sambava Centre
Atelier de formation des formateurs régionaux sur la malette	CRINFP Sambava	Ampanefena Vohémar
Mathématiques, module arithmétique du 22 au 26/11/22 à Ampanefena	DREN SAVA	Ampanefena Vohémar

Réutilisation du reliquat du BR de certaines activités par d'autres activités

Activités	Montant MAD	Montant payé pour l'activité	Reliquat	Reliquat réutilisé	Observations
FDF MATH à Betroka	29 580 250,00	28 956 250,00	624 000,00	242 000,00	Régularisation FDF Français à Amboasary : 58 000 MGA et FDE Math à Betroka 184 000 MGA
FDE MATH à Mananmbaro	29 477 816,00	29 167 054,00	310 762,00	137 557,00	Régularisation FDE FRS Amboasary Sud, 137 557 MGA

Non-respect des délais de remise des pièces justificatives au niveau de la DAAF

DREN	Activité	Référence	Montant du	Dates de mise en	Date de remise des	Nombre de
		BR	budget en	œuvre	pièces justificatives	jours de
			MGA			retard
DREN	Mini regroupements sur	BR N°01-IDA	3 751 087	04/11/2022	PJ non encore envoyées	154 jours
SAVA	formation à distance des				à la DAAF lors du	
	enseignants du primaire (FADEP)				passage de l'AI/UFP	
	de la DREN SAVA à Antalaha et					
	Sambava					

Non-conformité des pièces justificatives

DREN	ACTIVITE	MISSIONNAIRES	TYPE DE DEPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
	Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Antalaha du 04/11/22	RAVOKATRA Tommy Franklin, chef CRINFP Antalaha	Carburant	23 520	Le montant inscrit dans la facture de carburant présente une erreur: 171 520Ar, correspondant à la totalité du montant payé au missionnaire au lieu de 23 520Ar
DREN SAVA	Mini-regroupements sur formation à distance des	BE NICOLAS, formateur CRINFP Sambava	Carburant	36 750	Le Prix Unitaire inscrit dans la
	enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Sambava du 04/11/2022	TSIRA Christien, formateur CRINFP Sambava	Carburant	25 480	facture de carburant est de 4 900Ar (PU de gasoil) alors que le moyen de déplacement est une moto (à
		CHRISTIAN Befolera, formateur CRINFP Sambava	Carburant	25 480	essence)
		SOZA Caliste Georges, réalisateur adjoint CRINFP Sambava	Carburant	25 480	
	Formation des enseignants sur la malette français du 06 au 20/12/2022 à l'EPP Beanana Andapa	RASOLOFOSON Miarantsoa Fanomezana, formateur référent INFP	Déplacements taxi brousse	314 000	Billet taxi brousse vide
	•	•	TOTAL DREN SAVA	450 710	

Pièces justificatives mal renseignées

DREN	ACTIVITE	OBSERVATIONS
		IM, corps/grade et indice, immatriculation de véhicule administrative non renseignés dans l'OM
		immatriculation de véhicule administrative non renseignée dans l'OM
	Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Antalaha du 04/11/22	immatriculation de véhicule administrative non renseignée dans les factures de carburant
		IM, corps/grade et indice, durée de déplacement non renseignés dans l'OM
		Immatriculation de la moto non renseignée dans l'OM
	Mini-regroupement sur	immatriculation de véhicule administrative et durée de déplacement non renseignées dans l'OM ;
	formation à distance des enseignants du primaire	Immatriculation de véhicule non renseignée dans la facture de carburant
	(FADEP) de la DREN SAVA à	immatriculation de véhicule administrative et durée de déplacement non renseignées dans l'OM
SAVA	Sambava du 04/11/22	immatriculation de véhicule administrative et durée de déplacement non renseignées, date non apposée dans l'OM ;
		Immatriculation de véhicule non renseignée dans la facture de carburant
		immatriculation de véhicule administrative non renseignée dans l'OM
		Immatriculation de véhicule non renseignée dans l'OM;
		Factures de carburant mal remplies : sans dates, immatriculation de véhicule non apposée
	Formation des enseignants sur la malette	corps/ grade, immatriculation du véhicule non renseignés dans l'OM
	Mathématiques à l'EPP	immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM et la facture de carburant
	Sambava Centre du 12 au 21/12/2022	immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM
		immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM
		immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM
		immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM et dans la facture de carburant;
	Atelier de formation des	facture de carburant non datée
	formateurs régionaux sur la malette Mathématiques,	immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM
	module arithmétique du 22	
	au 26/11/22 à Ampanefena	indian anno formula and anno service for debanda vita de service de service de se VOM
		indice, corps/grade non renseignés, dates de visa de passage non apposées dans l'OM Immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM et dans la facture de carburant
	Formation des enseignants	inimatificulation du venicule non renseignee dans i Oivi et dans la lacture de carburant
	sur la malette français du 06 au 20/12/2022 à l'EPP	Immatriculation du véhicule non renseignée dans l'OM
	Beanana Andapa	

Incohérence des dates

DREN	ACTIVITE	OBSERVATIONS
	Mini-regroupement sur formation à distance des enseignants du primaire (FADEP) de la DREN SAVA à Sambava	La date de réalisation de l'activité renseignée dans les pièces justificatives est le 04/11/2022 alors que la date inscrite dans le rapport de formation est le 06/09/2022.
SAVA	Formation des enseignants sur la malette français du 06 au 20/12/2022 à l'EPP	- Cas de RASOLOFOSON Miarantsoa Fanomezana, formateur référent, INFP Mahamasina : La date de départ renseignée dans l'OM est le 13/12/2022 alors que les fiches de présence sont
	Beanana Andapa	datées de 11 à 15/12/2022. Par ailleurs, dates de visas de passage non apposées dans l'OM - Cas de RAVOKATRA Tomy Hervé, Chef CISCO Andapa: La date d'établissement de l'OM est le 19/12/2022, postérieure aux dates de visas de passage qui sont le 06/12/2022 au 20/12/2022

Formation des enseignants		
sur la malette		
Mathématiques du 12 au		
21/12/2022 à l'EPP		
Ankaalaha Antalaha		

- Cas de BEVOHAVY Noela, logisticien Sambava :

Dates de visas de passage apposées sur l'OM 15 au 17/12/2022 postérieures aux dates sur les fiches de présence 12 au 13/12/2022

Non-établissement des rapports financiers et rapports de formation par bassin (RTF)

DREN	ACTIVITE	Réference BR	Montant du budget en MGA	OBSERVATIONS
	Mini-regroupements sur Formation à Distance des Enseignants du Primaire de la DREN SAVA (FADEP) à Antalaha et Sambava du 04/11/2022	BR N°01- IDA	3 751 087	Rapport financier non établi
SAVA	Formation des Formateurs régionaux sur la malette pédagogique enseigner le français, modules 1-2-3-4-5, mathématiques, module arithmétique à Ampanefena Vohémar du 22 au 26/11/2022	BR N°02- IDA	27 823 780	Rapport financier et rapport de formation non établis
	Formation des Enseignants en malette mathématiques à l'EPP Ankoalabe Antalaha du 12 au 21/12/2022	BR N°10- IDA	18 146 860	Rapport de formation non établi
	Formation des Enseignants en malette mathématiques à l'EPP Sambava centre du 12 au 21/12/2022	BR N°11- IDA	26 624 030	Rapport de formation non établi
	Formation des Enseignants en malette mathématiques à l'EPP Andranomasibe Vohémar du 12 au 21/12/2022	BR N°12- IDA	22 273 910	Rapport de formation non établi

Atelier de formation non efficace marqué par la mise en œuvre des activités durant les jours de week-end.

ACTIVITES	DATES
FDE MATH à Manambaro	dimanche 27/11/22
FDE FRS à Manambaro	dimanche 27/11/22 et 04/12/22
FDE MATH à Betroka	dimanche 04/12/22
FDE FRS à Betroka	dimanche 04/12/22
FDE MATH à Amboasary	dimanche 11/12/22
FDE FRS à Amboasary	dimanche 11/12/ et 18/12/22
FDE Mathématiques à Sambava	dimanche 18/12/22
FDE Français à Andapa	dimanches 11/12/22 et 18/12/22

- Atelier de formation mise en œuvre pendant un jour férié (25 décembre 2022) :

Cas du DREN MELAKY:

Activité : Formation des enseignants sur la mallette pédagogique (enseigner le Français

Module 1 à 5)

Date de réalisation : du 23 au 25 Décembre 2022 Lieu de réalisation : EPP AMBATOMAINTY

IV.3 PASSATION DES MARCHES:

Non-respect des procédures de passation des marchés, marqué par :

- L'affichage de l'offre pour un délai très limité, date de l'affichage de l'offre le 28/10/22 et date de remise et de l'évaluation des offres 03/11/22 soit 6 jours. Il est à rappeler que le délai pour les offres ouverts est au moins 7 jours calendaire ;
- Evaluation erronée pour l'achat des matériels et fongibles de la formation des enseignants T3,T4,T5 en mallette Mathématique et Français de la DREN Anosy, montant du marché 28 402 900,00 MGA.

Nom des soumissionnaires	Montant de l'offre en MGA	Montant après vérification arithmétique en MGA	Observations	
RAZAFINDRAMAKA Vorihery	28 402 900	28 501 900	Marché accordé à RAZAFIN DRAMAKA Vorihery ayant émis l'offre le plus disant	
ROSALIDE RAVOTSIRASALAMA	28 407 900	19 541 000		

- Emission du bon de commande avant l'évaluation des offres :
 - Date BC: 20/10/22;
 - Date remise des offres et évaluation : 03/11/22.
- Bon de commande non valorisée, alors que le BC est l'acte qui engage l'entité envers le prestataire ;
- Bon de livraison non datée ;
- Non établissement de procès-verbal et fiche de présence au moment de l'ouverture des plis (DREN Melaky, Sava, Anosy).